DLP 24-4-80328022

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 12 — 23 avril 1980

/ ARBRES FRUITIERS A PEPINS /

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Après les journées chaudes que nous avons connues la semaine dernière, le retour à un temps perturbé, nettement plus froid, doit nous inciter à la plus grande prudence. Même si les températures maximales actuelles semblent être de prime abord peu favorables aux contaminations primaires, nous traversons une période de grands risques.

La végétation a évolué rapidement depuis la réalisation du dernier traitement et les projections d'ascospores ("germes" assurant les contaminations) sont importantes. Par ailleurs les averses fréquentes assurent de longues périodes pendant lesquelles la végétation reste mouillée (dites périodes d'humectation). Un troisième traitement s'impose d'urgence. Etre très prudent dans les vergers n'ayant fait l'objet que d'un seul traitement.

OIDIUM DU POMMIER

L'oïdium a pris une forte extension au cours de la semaine dernière. Profiter de l'intervention contre la tavelure pour renouveler la protection contre cette maladie. Dans la mesure du possible éliminer les pousses oïdiées afin de limiter les sources d'infestation.

PSYLLE DU POIRIER

Le traitement printanier que nous avons conseillé a trouvé toute son efficacité. Dans les vergers où ce traitement a été effectué, aucune ponte n'est observée pour l'instant.

PUCERON VERT DU POMMIER

Les premières colonies sont observées dans plusieurs vergers. Les insectes auxiliaires (coccinelles, syrphes et surtout chrysopes) étant en voie d'installation n'intervenir que si l'on observe plus de 15 % d'organes hébergeant au moins une colonie (extrémités des pousses, gourmands, bouquets floraux). Une observation attentive des vergers est donc conseillée avant toute décision d'intervention. Attention aux abeilles quant au choix du produit.

/ ARBRES FRUITIERS A NOYAU /

- CERISIER - GRIOTTIER - MIRABELLIER - PRUNIER -

MONILIA

La floraison se poursuivant sous un temps pluvieux et frais, la contamination des organes floraux par le monilia est à craindre, surtout sur griottiers et cerisiers. Un deuxième traitement est vivement recommandé. Intervenir dès que possible (pour le choix des produits se reporter à notre bulletin n° 9 du 2 avril).

P 231 .../...

HOPLOCAMPES

Les captures en pièges attractifs restent faibles, attendre un nouvel avis de la station.

/ TOUTES ESSENCES /

CHENILLES DEFOLIATRICES

Les premiers dégâts de chenilles défoliatrices, principalement de cheimatobie, sont constatés depuis quelques jours. Ces chenilles, nombreuses dans certains vergers du sud et du nord de l'Alsace, vont causer de graves dommages d'autant plus que la végétation est maintenant fortement ralentie. Il est conseillé de déceler leur présence afin d'intervenir sans tarder.

Utiliser l'un des produits suivants :

- azinphos : 40 g/hl
- bacillus thuringiensis : dose selon spécialité
- méthidathion : 30 g/hl
- parathion éthyl : 25 g/hl
- parathion méthyl : 30 g/hl
- phosalone : 60 g/hl
- trichlorfon : 100 g/hl

Si les arbres sont proches de la floraison ou en floraison utiliser le phosalone (Azofène - Zolone) produit reconnu non dangereux pour les abeilles.

ARAIGNEES ROUGES

On note les premières éclosions d'oeufs d'hiver. Il est cependant encore trop tôt pour intervenir.

/ PETITS FRUITS /

- FRAMBOISIER -

DESSECHEMENT DES RAMEAUX (Didymella aplanata)

Assurer la protection des jeunes pousses par la pulvérisation soignée d'une bouillie à base de l'un des fongicides suivants :

- captane : 150 g/hl (Phytocape, ...)
- dithianon : 50 g/hl (Delan)
- mancozèbe : 160 g/hl (Dithane M 45, Sandozèbe)
- thirame : 200 g/hl (Pomarsol, ...)
- bénomyl : 30 g/hl (Benlate)
- méthylthiophanate : 70 g/hl (Pelt 44).

Dans les régions d'altitude attendre que les pousses atteignent environ 10 cm.

/ GRANDES CULTURES /

- HOUBLON -

MILDIOU

Après une période de forte poussée végétative pendant la deuxième décade d'avril, l'élongation des lianes se trouve fortement freinée par le temps frais actuel. On peut donc s'attendre très rapidement à l'apparition des pousses malades (pousses spiciformes) qu'il est recommandé d'enlever et de brûler. Ces pousses peuvent en effet, être à l'origine de contaminations secondaires graves.

Dans ces conditions, il est conseillé d'effectuer, dès à présent une première application fongicide en toutes situations.

Ne pas attendre la mise à fil des lianes pour réaliser le traitement, car dans les situations les plus précoces la longueur des lianes ne dépasse guère 60-80 cm.

.../...

Comme produit, on utilisera :

- produits cupriques : 250 à 500 g de Cu/hl,
- produits organo-cupriques : dose du fabricant,
- produits organiques de synthèse (captafol à 180 g/hl, mancozèbe à 180 g/hl, propinèbe à 220 g/hl)

Par temps frais, employer de préférence un produit organique de synthèse. En ce qui concerne les nouveaux fongicides systémiques commercialisés pour lutter contre le mildiou de la vigne, comme le métalaxyl (Acylon), l'éthylphosphite d'aluminium (Mikal) et les produits contenant du curzate, nous demandons aux utilisateurs de s'en tenir aux indications fournies par les fabricants.

CHARANCON DE LA LIVECHE (Otiorrhynchus ligustici)

Dans les parcelles à végétation tardive, (pousses de 20 à 30 cm) et où ce charançon risque encore de commettre des dégâts, joindre un insecticide à la bouillie anti-mildiou. Pour le choix du produit voir notre bulletin n° 7 du 26 mars 1980.

- CEREALES -

STADES (échelle de Feckes-large)

- blé d'hiver : 5 - 6 (redressement - un noeud)
- orge d'hiver, escourgeon : 6 - 7 (un noeud - deux noeuds).

MALADIES

La situation n'a guère évolué par rapport à notre dernier bulletin.

- maladies du pied : elles sont signalées dans 70 % des parcelles, mais elles restent limitées au niveau des gaines, (voir notre bulletin n° 11 du 16 avril 1980).

- maladies des feuilles et épis :

. rhynchosporiose sur orges : elle est signalée par tous les observateurs, parfois avec gravité. Une intervention s'impose de toute urgence dans de nombreuses parcelles en Lorraine et en Alsace.

Si dans notre bulletin n° 9 du 2 avril 1980, il a été question des maladies du pied et de la rhynchosporiose sur orges, dans le texte qui suit nous aborderons brièvement certaines maladies des feuilles et épis justiciables de traitements fongicides en cours de montaison et au stade gonflement pour les orges ou à l'épiaison pour les blés d'hiver.

SEPTORIOSES (Septoria nodorum -Septoria tritici)

Ces maladies attaquent uniquement le blé. Elles ont affecté un grand nombre de parcelles, surtout en Alsace en 1979.

Ces champignons se développent en saprophyte sur les débris de végétaux contaminés à la surface du sol. Ils sont alors responsables d'attaques sur feuilles, gaines et noeuds.

Actuellement, les premiers symptômes de ces maladies sont observés dans 20 % des parcelles sur les feuilles de base surtout sur les variétés Ducat, Talent et Top. Les symptômes sont les suivants :

- sur feuilles : apparition de taches jaunâtres, losangiques parsemées de petits points bruns pour Septoria nodorum. Dans le cas de Septoria tritici, les taches sur feuilles sont très irrégulières et parsemées de petits points noirs (pycnides).

- sur gaines : larges lésions jaunes qui brunissent à maturité,

- sur tiges : noeuds déprimés.

Si le temps est pluvieux à l'épiaison (fin mai-début juin) ces maladies risquent de passer sur épis. Les dégâts se manifestent alors avant maturité par un brunissement de la partie supérieure des glumes et des glumelles.

.../...

P 232

En cas de progression des maladies du pied, il est conseillé d'intervenir au stade un noeud à deux noeuds en utilisant un fongicide polyvalent contenant un benzimidazole (bénomyl, carbendazime ou thiophanate méthyl) associé à une des matières actives suivantes : manèbe, mancozèbe, captafol, triadimefon... A signaler que le chlorothalonil (Daconil) et le CGA 64250 (Tilt) sont également efficaces contre ces septorioses.

Ces maladies ne justifient à elles seules aucun traitement en cours de montaison.

Néanmoins, pour éviter ultérieurement le passage des septorioses sur épis une intervention pourrait s'avérer nécessaire à l'épiaison (temps pluvieux et présence de la maladie sur les feuilles supérieures).

FUSARIOSES (Fusarium roseum et Fusarium nivale)

Ces champignons peuvent être responsables d'attaques du type piétin sur les racines et la base destiges (voir bulletin n° 9 du 2 avril) et envahir à l'épiaison les épis.

Les attaques sur épis se traduisent le plus souvent par un dessèchement précoce et l'échaudage de certains groupes d'épillet. Ces maladies ont été notées avec gravité sur épis dans certaines parcelles en 1979. Ce printemps, elles sont signalées par les observateurs sur orges et blés d'hiver. De fortes averses orageuses à l'épiaison sont favorables au passage de la maladie sur épis.

Dans le cas du blé, les symptômes de Fusarium nivale se distinguent de ceux du Fusarium roseum, par la présence, sur le dos des glumes attaquées, d'une zone décolorée cernée de brun. Sur orges, on peut observer un brunissement des glumes.

Les produits associant le carbendazime et le manèbe ou le mancozèbe ainsi que l'association soufre + thirame sont autorisés à la vente pour lutter contre ces maladies des épis.

OIDIUM

Cette maladie, bien connue des producteurs, est notée jusqu'à présent, essentiellement sur orges d'hiver à fort peuplement et dans quelques parcelles seulement (20 % des parcelles). Les attaques sont donc limitées et ne justifient aucune intervention pour le moment. A ce sujet, précisons que la rentabilité des traitements visant à lutter contre l'oïdium est souvent aléatoire. Une intervention pourra éventuellement se justifier dans les cas suivants :

a) protection des orges d'hiver et escourgeons pendant la montaison, en cas d'attaques graves sur les dernières feuilles.

b) protection des épis de blé : à l'épiaison, la présence d'oïdium sur la dernière feuille peut nécessiter une intervention fongicide.

De nombreuses spécialités contenant du ditalimfos, dinocap, fenarimol, soufre, tiadiméfon, tridemorphe, triforine... permettent de combattre cette maladie.

ROUILLES

Si la rouille brune a jusqu'à présent été observée localement en Lorraine sur orges d'hiver, ces maladies peuvent néanmoins se développer prochainement en toutes régions.

a) Rouille jaune : elle se développe essentiellement sur le blé. Ces dernières années, elle a uniquement été observée dans la Meuse (55). En cas d'attaques précoces, les dégâts peuvent être très importants. Il convient d'intervenir en cours de montaison et jusqu'à l'épiaison dès que 5 % de la surface foliaire est couverte de pustules.

Les matières actives suivantes peuvent être employées :

- captafol + triadiméfon (Bayleton CF épi)
- carbendazime + fenarimol + oxycarboxine (Splendor),
- carbendazime + triadiméfon (Bayleton total),
- manèbe + tridemorphe (Calixine M),
- oxycarboxine (Rendor),

.../...

- triadimefon (Bayleton 25),
- tridemorphe (Calixine),
- triforine + manèbe (Saprol M).

La remanence de ces produits étant de l'ordre de 3 semaines, une deuxième intervention s'avère parfois nécessaire.

b) rouille brune : elle peut se développer sur le blé et les orges, et se caractérise par l'apparition de pustules brunes, dispersées sur le limbe. Les pustules de la rouille jaune sont plus petites, de couleur jaune orangé, disposées en files régulières entre les nervures.

En cas de nécessité,utiliser l'une des spécialités indiquées pour la rouille jaune, sauf le Rendor et la Calixine. Les associations de manèbe ou de mancozèbe avec bénomyl, carbendazime, thiophanate méthyl ou thiabendazole s'avèrent également efficaces.

/ VIGNE /

BOARMIES

Les premiers dégâts sont constatés depuis quelques jours. Par suite du blocage végétatif de la vigne consécutif au refroidissement actuel, des dommages importants risquent d'être causés par ce ravageur.

Il est donc conseillé d'intervenir dès que possible dans les parcelles où des boarmies sont observées (utiliser pour ce faire des produits à base d'endosulfan ou de pyréthrinoïdes).

ARAIGNEES ROUGES

Les éclosions d'oeufs d'hiver n'étant pas encore effectives, toute intervention avec un acaricide spécifique serait prématurée.

EXCORIOSE

Nous rappelons qu'une première application fongicide préventive est préconisée au stade C-D de la vigne (pointe verte - sortie des feuilles) dans les parcelles atteintes d'excoriose. Ce stade est déjà observé dans les situations les plus précoces.

Pour le choix du produit, se référer à notre bulletin d'avertissements agricoles n° 11 du 16 avril 1980. Outre les fongicides énumérés sur ce bulletin, à signaler l'autorisation de vente pour lutter contre l'excoriose décernée tout récemment au milfuram (Caltan, Vamin).

/ REPONDEUR TELEPHONIQUE /

- ALSACE : (88) 60.30.10
- LORRAINE : (8) 337.45.98

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER

P233